

COMMUNE de BEAULIEU

Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 Décembre 2024**

Nombre membres

En exercice 14

Présents 9

Votants 9

Date de la convocation : 16.12.2024

2024 - 034

L'An deux mil vingt-quatre le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Régis LACROIX, Benjamin CHABERT, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT,

Absents : Valérie DROUVIN, Marie-Sophie BARBIER, Mickaël GRAS, Laure ALBERTIN, Vincent CAILLAT

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération pour autorisation d'engager, liquider et mandater
des dépenses d'investissements à hauteur du quart des crédits
votés de 2024 sur 2025**

Monsieur le Maire indique que les opérations d'investissement doivent continuer d'être exécutées et ce, dès le 1er janvier 2025, alors même que le budget 2025 n'est pas encore voté.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-1 et L 2121-29,

Vu la délibération N° 2024-015 du 21 Mars 2024 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024,

Considérant qu'il convient d'autoriser M. Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025,

Le Conseil Municipal, délibère à l'unanimité,

- AUTORISE M. Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts (hors restes-à-réaliser) au budget principal de l'exercice 2024, dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2025
- PRECISE que cette autorisation s'entend pour les montants suivants sur les différents chapitres de dépenses d'investissement :

Compte M57	Nature de la dépense	Crédits votés sur le budget 2024	Montant autorisé avant le vote du BP 2025
2111	Terrains nus	20 000 €	5 000 €
2112	Terrains de voirie	10 000 €	2 500 €
212	Aménagement de terrain	1 000 €	250 €
2131	Construction Bât. Publics	300 000 €	75 000 €
2132	Construction Bât. Privés	25 000 €	6 250 €
2151	Réseaux de voirie	15 000 €	3 750 €
2152	Installation de voirie	5 000 €	1 250 €
2156	Mat. Et Outil. Incendie	30 000 €	7 500 €
2157	Mat. Et Outil. Technique	6 000 €	1 500 €
2158	Autre installation, Mat. Outil.	10 000 €	2 500 €
2183	Matériel Informatique	10 000 €	2 500 €
2184	Matériel de Bureau et Mob.	15 000 €	3 750 €
Total Dépense d'investissements		447 000 €	111 750 €

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

